



ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE ET HOSPITALIER
DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM DE RHODES ET DE MALTE

MISSION PERMANENTE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CHEF DE LA MISSION

Les élections européennes : tractations en coulisses

L'une des nouveautés introduites par le traité de Lisbonne, et elle n'est pas des moindres, consiste à faire élire comme président de la Commission le candidat du parti qui a récolté le plus de voix.

Outre le fait qu'aucune majorité de poids émergera des élections du 25 de ce mois, le Conseil, c'est à dire les États entendent garder la main d'une façon ou d'une autre.

La réunion du Conseil « de guerre » (puisque'il se tiendra à Ypres en souvenir de la Première Guerre mondiale) risque de ne pas aboutir à un accord sur les « grands noms » (présidents de la Commission, du Parlement européen et du Conseil) et de plus en plus on parle dans les couloirs bruxellois d'une prolongation possible du Président Barroso, janvier ou mars 2015 (l'option « Napolitano » comme évoquée dans mes notes précédentes).

Une majorité introuvable au Parlement européen.

Les dernières estimations laissent penser que le PPE serait le vainqueur des prochaines élections mais avec seulement deux à trois voix d'avance sur le PSE; le PPE perdrait cependant 60 sièges par rapport aux élections précédentes et le PSE en gagnerait 40 mais pas assez pour l'emporter, semble-t-il.

De toutes les façons aucun de ces deux grands partis n'aurait la majorité absolue et il sera obligé de composer. Et là, ça se complique pour un PPE en crise, qui cherche à récupérer entre autres les 22 députés conservateurs polonais au risque de faire éclater ledit Parti conservateur. Donc du côté des partis et de leur capacité à faire émerger un nom de consensus en dehors des candidats connus et déclarés (Jean-Claude Juncker, Martin Schultz, etc.) la situation n'est pas limpide.

Le rôle du Conseil : Garder la main

Les États membres entendent garder la main et la situation probable au sortir des urnes pourrait leur offrir cette possibilité qu'un résultat net avec une majorité absolue pour un des partis ne leur aurait probablement pas accordée; les anglais ont d'ores et déjà opposé leur veto à Martin Schultz et concernant Jean-Claude Juncker c'est un veto indirect car ils ont fait remarquer que le nouveau Président de la Commission élu par le Parlement européen ne pourrait pas l'être s'il est issu d'un parti dans lequel les anglais n'ont pas de représentant au Parlement, sauf à leur accorder en compensation la présidence du conseil ... Par conséquent, il est plus que probable que ni Martin Schultz, ni Jean-Claude Juncker ne sera le prochain Président de la Commission.

Le troisième "homme" (option Christine Lagarde) a été écarté par François Hollande lors de sa réunion avec Angela Merkel. Donc même si le Parlement européen arrive à élire un nouveau Président d'ici fin juin comme prévu dans les textes cela risque d'être un exercice pour rien car les mêmes textes disent que les autres présidents (Conseil, Commission) doivent être nommés dans le même « package », or le consensus est loin d'être fait et sur les noms, ce qui n'est pas un obstacle insurmontable, ni sur le processus (Qui prend la main? Le Parlement européen, et qui veut la garder? Le Conseil). Par conséquent si aucun accord n'est trouvé d'ici fin juin une prolongation du Président Barroso paraît de moins en moins un cas d'école mais plutôt comme une alternative possible.

Yves Gazzo
Ambassadeur
Bruxelles, le 20 mai 2014